



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hôpital public

Question écrite n° 39822

Texte de la question

M. Jean-Luc Bourgeaux appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la nécessité du maintien de soins de qualité dans les hôpitaux. Cette exigence a été mise en exergue par la crise sanitaire sans précédent que l'on vient de vivre et qui risque de perdurer dans le temps. Il devient urgent de redonner de l'attractivité aux métiers de la santé. Force est de constater qu'un certain nombre d'associations caritatives et de soutien aux personnes en situation de précarité et de nombreuses personnalités réclament un référendum d'initiative partagé en faveur d'un hôpital public de qualité. Il s'agirait de graver dans la loi que l'hôpital est un bien commun, garant de l'accès aux soins pour tous pour des soins de qualité prodigués par des professionnels en nombre et des capacités d'accueil en adéquation avec les besoins de santé publique. Depuis une année et demi, les citoyens ont compris l'importance d'avoir un hôpital public en capacité de prendre en charge l'ensemble des malades quelle que soit leur pathologie et sans tri. En conséquence, il lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour engager une politique de santé qui réponde aux besoins de santé publique et non à de simples exigences budgétaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Bourgeaux](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39822

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juin 2021](#), page 5153

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)